



BOIS D'AMONT



FERPICLOZ

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À L'AES

pour l'année scolaire 2025-2026

(remplir un formulaire par enfant)

A retourner : par courrier AES Les Ecureuils du Bois d'Amont, Au Village 6, 1731 Ependes ou par mail aes@bois-damont.ch

ENFANT	
Nom, prénom :	
Date de naissance :	Nationalité :
Langue maternelle :	Autre(s) langue(s) parlée(s) :
Médecin traitant , pédiatre : (nom et tél.)	
Nom de l'assurance maladie :	Nom de l'assurance ménage :
Informations particulières	
Particularités alimentaires (régime sans porc / intolérance) <input type="checkbox"/> oui (si oui, merci de préciser : _____) <input type="checkbox"/> non	
Maladie / allergie : <input type="checkbox"/> oui (si oui, merci de préciser : _____) <input type="checkbox"/> non	
Autres particularités :	
Degré scolaire : (25-26) _____ H	Ecole fréquentée : (25-26) <input type="checkbox"/> Arconciel / <input type="checkbox"/> Ependes
Enseignante (s) :	

FRÉQUENTATION SOUHAITÉE !!! ouverture dès 3 enfants inscrits par unité !!! (voir art. 2.1 al. 6 règlement communal)						
Début du contrat : <input type="checkbox"/> dès la rentrée scolaire 28.08.2025 <input type="checkbox"/> autre date :						
<input type="checkbox"/> inscription fixe et régulière <i>L'enfant est placé toutes les semaines de la même manière.</i>		<input type="checkbox"/> inscription irrégulière <i>Les dates exactes seront communiquées par les parents au min 15 jours avant le début du mois précédent la fréquentation de l'AES, ils seront confirmés en fonction des places disponibles.</i>		<input type="checkbox"/> inscription occasionnelle (dépannage) <i>Elle est possible dans la mesure où il reste des places disponibles. Elle doit être annoncée par les parents au min. 2 jours précédents la fréquentation de l'AES.</i>		
Unités d'accueil		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Unité 1 : matin (6h30-8h00)						
Unité 2 : matin (8h00-11h50)						
Unité 3 : midi (11h50-13h30)						
Unité 4 : a-midi (13h30-15h25)						
Unité 5 : a-midi (15h25-17h30)						
Unité 6 : a-midi (15h25-18h30)						

Nom, prénom :		Lien de parenté, ou autre :	
Téléphone portable :		Téléphone fixe :	

COMPOSITION DU MÉNAGE	
Parent <input type="checkbox"/> papa / <input type="checkbox"/> maman	Parent <input type="checkbox"/> papa / <input type="checkbox"/> maman / <input type="checkbox"/> concubin
Nom, prénom	Nom, prénom
Adresse :	Adresse :
Téléphone privé :	Téléphone privé :
Téléphone prof :	Téléphone prof :
E-mail :	E-mail :
Etat civil :	Etat civil :
Nationalité :	Nationalité :
Garde de l'enfant placé : <input type="checkbox"/> conjointe / <input type="checkbox"/> exclusive	Garde de l'enfant placé : <input type="checkbox"/> conjointe / <input type="checkbox"/> aucune
Adresse de facturation : <i>(à défaut l'adresse de facturation sera celle du domicile légal de l'enfant)</i>	

AUTORISATIONS	
Photographie <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Notre enfant peut apparaître sur des photographies dans le cadre des activités de l'accueil destinées à un usage interne. (en aucun cas ces documents seront diffusés à des tiers)	
Trajets accueil → maison	<input type="checkbox"/> nous venons chercher notre enfant à l'accueil <input type="checkbox"/> notre enfant rentre seul à la maison (<i>horaire à communiquer à l'accueil</i>)
Transport en voiture privée <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Le personnel de l'AES est autorisé à prendre notre enfant dans leur voiture privée pour des déplacements exceptionnels. (l'enfant n'a pas pris le bus pour se rendre à l'accueil ou est rentré à la maison par erreur)	
Accomplissement des devoirs (pour les enfants dès la 3H)	<input type="checkbox"/> notre enfant fait ses devoirs à la maison. <input type="checkbox"/> notre enfant fait ses devoirs à l'accueil.
En cas de besoin, les parents autorisent le personnel de l'AES à administrer à notre enfant :	- Solution désinfectante granules et crème arnica oui non - crème solaire oui non - spray anti-tiques oui
En cas d'urgence ou d'impossibilité d'atteindre les personnes de contact, celles-ci autorisent le personnel de l'accueil extrascolaire à faire appel au médecin de garde ou au service d'urgence 144. Les frais de ces décharges sont à l'entière charge des parents.	

INFORMATIONS ET RÈGLEMENTS
<p>Pour toute information, veuillez consulter les règlements de l'accueil extrascolaire. Tous les documents concernant l'AES sont disponibles sous format PDF sur les sites internet de la commune de Bois-d'Amont et de la commune de Ferpicloz.</p> <p>Documents à fournir : formulaire d'inscription complété, copie de la carte de l'assurance maladie de l'enfant et copie du dernier avis de taxation fiscale du groupe familial, mariés ou concubins, même si l'un des deux n'est pas le parent de l'enfant. Tout justificatif non reçu implique le tarif maximum.</p> <p>Nous avons pris connaissance des conditions de l'accueil extrascolaire et de ses règlements, nous en acceptons toutes les modalités et nous certifions que les renseignements donnés sont exacts.</p> <p>De plus, nous autorisons le personnel de l'AES à informer les enseignants de mon enfant de ses heures de présence à l'AES (à des fins de coordination)</p>

Date et signature des parents ou du représentant légal : _____